

LUSOPHONISMES DANS LA 9^E EDITION DU *DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. LES EMPRUNTS « ROMANS »*

Jan HOLEŠ

Université d'Ostrava, République tchèque
Courriel : jan.holes@osu.cz, ORCID ID 0000-0003-2270-2073

LUSOPHONISMS IN THE 9th EDITION OF *DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. CASE OF "ROMANCE" BORROWINGS*

Jan HOLEŠ

University of Ostrava, Czech Republic
E-mail: jan.holes@osu.cz, ORCID ID 0000-0003-2270-2073

ABSTRACT: The article contains an analysis of Portuguese loanwords contained in the digital version of the 9th edition of *Dictionnaire de l'Académie française*. The online version of the dictionary offers several new features permitting simple and in-depth analysis of its contents based on various criteria, among which the etymology. The dictionary includes 102 items labelled as Portuguese loanwords, out of which the majority is borrowed from African, American, and Asian languages. Some lexicologists consider Portuguese mainly as an intermediary for the transmission of exotic words in French. Without denying this role of Portuguese, the article puts a particular emphasis on some 30 loanwords coming directly from Portuguese and having Latin roots. Besides the presentation of their treatment in *Dictionnaire de l'Académie française*, the article presents the chronology of their penetration into French and describes their further evolution. In terms of semantic fields, they mainly refer to society and its functioning (*case, caste, créole*), geography (*capverdienne, ria, sertao*), arts in the broad sense (*baroque, fado, matchiche*), zoology (*cachalot, cobra, pintade*), and some other fields. The analysis focuses on their semantic changes in French, their terminological use, their specialization in some varieties of French used outside France and their presence in several phraseological collocations.

KEYWORDS: loanwords, French, Portuguese, lexicography, *Dictionnaire de l'Académie française*, vocabulary

1. Introduction

Dauzat (1949, p. 146) limite ses observations sur l'apport de la langue portugaise à la langue française à six lignes constatant que le portugais a transmis au français surtout « des mots exotiques et coloniaux ». De même, Wise (1997, p. 71) remarque que la principale contribution du portugais a été l'intermédiation des mots venus des autres langues. Guiraud (1971, p. 51) résume la rareté des emprunts au portugais très lapidairement : « [l]a liste des mots d'origine portugaise se réduit à une dizaine de termes si on exclut les mots exotiques ».¹

Les travaux consacrés aux emprunts français au portugais sont rares. Citons cependant Sorbet qui analyse ces emprunts dans la terminologie gastronomique (Sorbet, 2014, 2015) et qui offre une vue d'ensemble des mots d'origine portugaise (qu'il appelle *lusophonismes*, terme que nous allons reprendre²) dans quelques dictionnaires français, sans toutefois prendre en compte le *Dictionnaire de l'Académie française* (ci-après le *DAF*). En traitant des emprunts au portugais, tous les auteurs cités parlent aussi, et surtout, des mots « exotiques », dont le transfert au français a été véhiculé par le portugais. Ces apports exotiques sont dus à des faits historiques, concrètement au Traité de Tordesillas (1494), démarquant les sphères de l'influence entre le Portugal et l'Espagne par une ligne qui passait par le nord-est du Brésil d'aujourd'hui, et aux activités coloniales des Portugais aux Amériques, en Afrique et en Asie. Villain-Gandossi (2012) traite des termes d'origine amérindienne (parmi lesquelles le quechua, le tupi, le nahuatl, etc.) qui ont enrichi le vocabulaire de la langue française par les dénominations des plantes, des animaux, des embarcations, des denrées, etc.

¹ En revanche, le français a massivement influencé le portugais. Sorbet (2015, p. 383) souligne que le français était pour le portugais l'adstrat le plus important au moins depuis le Moyen-Âge et que son influence ne se limite pas à l'emprunt de formes, mais s'étend aussi aux calques et à certains éléments morphologiques. Walter (1994, p. 60), en analysant les mots étrangers en portugais, constate que le français y arrive en première position, suivi de loin par le tupi, le castillan, l'italien, l'anglais et l'arabe.

² Il existe aussi le terme *lusitanisme* employé dans le même sens.

Dans le présent article, nous voulons passer en revue les emprunts au portugais issus de racines romanes qui sont enregistrés dans le *DAF*. En effet, ces emprunts sont souvent occultés par les mots exotiques. En dehors de la présentation de leur traitement dans le *DAF*, et dédiant un peu plus d'espace aux emprunts du XX^e siècle, nous allons présenter la chronologie de leur pénétration dans la langue française et décrire leur sort ultérieur au sein de cette langue. Nous nous attarderons sur leurs modifications sémantiques, leur éventuelle terminologisation et leur spécialisation dans le français en usage hors de la France métropolitaine.

2. Quelques concepts liés à l'emprunt

Avant d'aborder les emprunts concrets de notre corpus, rappelons quelques concepts de base. D'abord, nous limiterons nos propos à l'emprunt lexical, en accord avec Deroy (1956) pour qui « [l']emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté ». L'emprunt d'autres éléments de la langue (sons, sens, morphèmes, etc.) ne semble pas pertinent pour le portugais.

Guiraud (1971, pp. 99-100) distingue les emprunts selon si l'on emprunte (a) le nom et la chose (*basket-ball* ou *mazurka*), (b) le nom seulement, sans la chose « qui demeure une réalité strictement allogène » (*florin* ou *vizir*), et (c) la chose sans le nom qui est alors exprimé par des équivalents indigènes de la langue emprunteuse, par exemple par un calque (*pot-pourri* de l'espagnol *olla podrida*). De ce point de vue, les lusophonismes de notre échantillon relèvent tous des catégories (a) et (b). Guilbert (1975, p. 91) distingue (a) les emprunts *dénotatifs*, désignations « de produits, de concepts qui ont été créés dans un pays étranger » qui remplissent un vide dans le vocabulaire de la langue d'accueil (par ex. la terminologie des nouvelles technologies), et (b) les emprunts connotatifs qui résultent d'une certaine admiration de la société étrangère (les anglicismes *cool* ou *top*). De ce point de vue, l'ensemble des mots de notre échantillon appartient à la catégorie (a).

En ce qui concerne le cycle de vie des emprunts, c.-à-d. les phases de cette innovation lexicale, Cartier (2019, pp. 147-148) mentionne le *xénisme*, désignant une réalité inconnue et étrangère (par ex. les plats locaux), le *périgrinisme*, emprunt diffusé dans « plusieurs couches sociales sans toutefois se fixer », et l'*emprunt proprement dit* qui serait « un état d'intégration encore plus avancé ». Ce dernier stade peut être accompagné par les adaptations phonologiques (suppression de la voyelle nasale dans *sertao* ← port. *sertão*, et de la consonne affriquée dans *cachalot*), orthographiques (*caravelle* ← port. *caravela*), morphologiques (*bayadère* ← port. *balhadeira*), qui peuvent se cumuler, et l'emprunt s'intègre dans le système de morphologie productive (Cartier, 2019, p. 148) (*créole* → *créoliser*, *créolisation*, *créolitude*, etc.).

Le travail sur les emprunts se complique par le fait que les étymons demeurent souvent obscurs et que les étymologies proposées par divers auteurs ne coïncident pas. Pour ce qui est des emprunts au portugais, Sorbet (2015, p. 387) remarque qu'il est parfois difficile de déterminer si le mot vient du portugais ou de l'espagnol, citant des mots comme *albinos* et *nègre*, marqués dans les éditions diverses du *Petit Robert* tantôt comme hispanismes, tantôt comme lusophonismes³. Dans notre échantillon, c'est le cas de *palmiste* dont l'étymologie est expliquée comme suit⁴ :

PALMISTE nom masculin et adjectif. XVII^e siècle. Emprunté de l'espagnol ou du portugais *palmito*, « petit palmier », par l'intermédiaire du créole des Antilles.

Il arrive qu'un mot soit emprunté deux fois, à des périodes différentes, au portugais et à l'espagnol. Citons l'étymologie du mot *case* dans le *DAF* :

CASE nom féminin. XIII^e siècle, au sens de « petite maison ». Emprunté du latin *casa*, « cabane, chaumière », puis « maison ». Au sens d'« habitation indigène » (XVII^e siècle), emprunté du portugais *casa*, « maison », employé au Sénégal. Aux sens 2 et 3 (XVII^e siècle), emprunté de l'espagnol *casa*, pris au sens de « compartiment d'un jeu d'échecs ».

³ Le *DAF* signale l'origine espagnole.

⁴ Sauf indication contraire, les étymologies et les définitions proviennent du *DAF*.

Ajoutons, que le même problème se présente pour les emprunts aux autres langues romanes, surtout en ce qui concerne le catalan ou l’occitan.

3. Les lusophonismes dans le *DAF*

Selon Catach (1996), les neuf éditions du *DAF* constituent « une seule et même base lexicographique, avec le même contenu, modifié mais jamais fondamentalement remanié », ce qui en fait une ressource précieuse sur le développement du vocabulaire français. Malgré l’existence de nombreux dictionnaires plus récents qui sont réédités annuellement, il n’est pas sans intérêt de se pencher sur les emprunts dans le *DAF*. Pour Woolridge (1998, p. 310), le *DAF* « est une référence indispensable pour tout ce qui touche à la norme du français » et « tous les grands dictionnaires s’y réfèrent ». Le *DAF* a été relativement peu utilisé, malgré sa « forte importance symbolique » (Catach, 2023, p. 284), mais sa numérisation l’a rendu facilement consultable et l’a fait redécouvrir aux usagers. Étudier les emprunts dans cet ouvrage est d’autant plus intéressant que l’Académie française les a toujours prudemment filtrés avant de les admettre⁵.

Le portail de la version numérisée du dictionnaire comporte un nombre de nouveautés qui l’adaptent aux usagers du XXI^e siècle. Entre autres, la nomenclature de la 9^e édition, qui vient d’être achevée en novembre 2024, est considérablement augmentée par rapport aux éditions précédentes et atteint 53 000 mots (Académie française, 2024). Sont aussi intégrés des liens vers quelques sites externes. Entre autres vers *FranceTerme*, base de données terminologiques, qui incorpore les néologismes terminologiques de dizaines de domaines approuvés par l’Académie française et publiés au *Journal Officiel*, et vers la *Base de données lexicographiques panfrancophone*, collection de vocabulaires du français en usage dans les différents pays et régions francophones. Enfin, la 9^e édition du *DAF* est la première à contenir une rubrique étymologique pour toutes les entrées.

L’outil de recherche avancée, disponible depuis 2022, ouvre l’accès à l’ensemble des éditions du *DAF* et permet une recherche rapide selon des critères comme le domaine, la catégorie grammaticale, la datation de l’emprunt ou l’étymologie. Des recherches sophistiquées sont possibles en croisant plusieurs critères.

Humbley (2000, p. 89) affirme que l’emprunt est presque synonyme d’anglicisme pour le français contemporain et que les vocables provenant d’autres langues, limités principalement à la cuisine et à la musique, « se retrouvent presque sans exception dans les autres langues européennes ». Des langues romanes, c’est nettement l’italien qui domine dans le *DAF* comme source avec 1206 emprunts, y compris variantes et mots des dialectes. Il est suivi de loin par l’espagnol avec 437 et le provençal avec 413 emprunts. Le portugais vient en quatrième position avec 102 emprunts. Le *DAF* enregistre aussi 23 emprunts au catalan. Aucun résultat n’est donné pour le roumain. La Figure 1 dépeint la proportion des emprunts aux langues romanes dans le *DAF*.

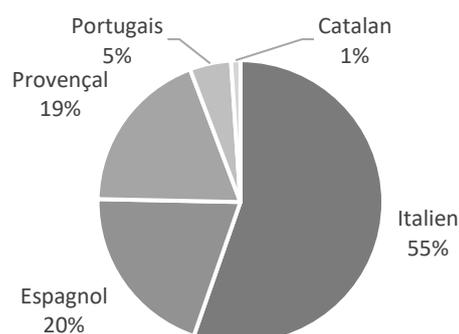


Figure 1. Emprunts aux langues romanes dans le *DAF*

⁵ Dans la *Préface* à la 9^e édition, nous apprenons que les auteurs ne font « place aux mots étrangers qu’autant qu’ils sont vraiment installés dans l’usage, et qu’il n’existe pas déjà un honnête mot français pour désigner la même chose ou exprimer la même idée » (Druon, 1992). Malgré cette attitude, Jacquet-Pfau (2011, p. 321) y constate « une ouverture remarquable aux unités lexicales empruntées par le français à une autre langue vivante et, qui plus est, à des langues peu représentées jusqu’à cette édition ».

En utilisant la recherche avancée du *DAF*, nous obtenons 102 items marqués comme emprunts au portugais⁶. Ce lot inclut deux groupes très différents : (a) des lexèmes provenant de langues lointaines par l'intermédiaire du portugais, que nous allons appeler emprunts « exotiques », et (b) des lexèmes venus directement du portugais, tirés de racines latines, que nous allons appeler emprunts « romans ». Les quelques dizaines d'emprunts « exotiques » qui sont dus aux contacts coloniaux et commerciaux ont pour source :

- les langues indoeuropéennes de l'Inde (sanskrit, hindi, singhalais) : *brahmane*, *cornac*, *palanquin*, *roupie*, etc. ;
- les langues dravidiennes du sud de l'Inde et du Sri Lanka (tamoul, malayalam) : *arec*, *bambou*, *bétel*, *cachou*, etc. ;
- le malais : *achards*, *amok*, *calambour*, *prao*, etc. ;
- le tupi du Brésil : *acajou*, *ananas*, *jacaranda*, *piranha*, etc. ;
- l'arabe, *bézoard*, *marabout*, *mousson*, *pastèque*, etc.⁷

Les autres langues ne sont représentées qu'exceptionnellement : quelques mots africains, le plus souvent bantous (*banane*, *banjo*, *igname*), un mot japonais (*bonze*) et un mot chinois (*cangue*). Walter (1997, p. 195) conclut que les mots venant du tupi sont les emprunts les plus nombreux en français, mais notre échantillon ne le confirme pas puisque les emprunts au portugais les plus nombreux dans le *DAF* sont les emprunts « romans »⁸.

4. Les lusophonismes « romans »

Après avoir éliminé les emprunts aux langues exotiques, nous retenons une trentaine de mots d'origine « purement » portugaise⁹. La liste serait plus courte si nous laissions de côté les variantes *quebracho/québracho*, *selva/selve* et *teck/tek* qui sont intégrées comme des entrées séparées.

4.1 Analyse formelle

La majorité des mots sont des noms, sauf *créole*, *palmiste* et *portugais/e*, qui peuvent fonctionner comme adjectifs ou comme noms, et *capverdien/ne*, *manuélin/e* et *mulâtre*, qui sont marqués comme adjectifs (le premier peut fonctionner aussi comme nom, « habitant du Cap-Vert », mais cette catégorie grammaticale n'est pas mentionnée). Dans le cas où un mot appartient à plusieurs catégories grammaticales, l'entrée est arrangée en deux sections qui peuvent contenir une ou plusieurs acceptions :

CRÉOLE nom et adjectif.

I. Nom.

1. Originellement, personne de famille européenne, née dans une des anciennes colonies des régions tropicales de l'Amérique et de l'océan Indien, et plus particulièrement aux Antilles.

2. Par extension. Toute personne née dans ces régions, quelle que soit son ascendance. Adjectivement. *Un Noir créole*, né dans ces colonies et non en Afrique.

3. **N. f.** Grand anneau d'oreille. *Une paire de créoles*.

II. Adjectif.

Qui est relatif aux populations de ces anciennes colonies. *La cuisine créole*. *L'accent créole*.

⁶ Sorbet (2015, p. 387) enregistre 128 emprunts lors d'une analyse du *Petit Robert* de 2001 et 142 emprunts dans *Le Petit Robert* de 2014.

⁷ La classification n'échappe pas aux incertitudes. Par ex., pour *cobaye*, Dauzat et al. (1971, p. 175), Walter et Walter (1998, p. 54) et Picoche (1993, p. 110) mentionnent le portugais comme la langue de passage. Le *DAF* explique le mot comme « emprunté du latin des naturalistes *cobaya*, lui-même du tupi-guarani *sabuja* », sans aucune mention du portugais. *Banjo* est interprété par Walter et Walter (1998, p. 17) comme un emprunt à l'espagnol ou au portugais, tandis que Dauzat et al. (1971, p. 71) l'expliquent comme une adaptation de l'espagnol *bandurria*.

⁸ Il convient de dire que le *DAF* enregistre d'autres mots d'origine tupi (par ex. *ara*, *coati*, *jaguar*), mais le rôle du portugais n'est pas signalé dans leur étymologie. Il se peut qu'ils aient été empruntés par l'intermédiaire de l'espagnol ou de l'anglais.

⁹ La détermination du nombre se heurte au problème de l'ambiguïté de quelques étymologies comme *matchiche* (voir plus loin) ou *mangouste* qui serait d'origine portugaise selon le *DAF*, mais qui proviendrait du marathe selon Dauzat et al. (1971, p. 441) et selon Walter et Walter (1998, p. 139).

La microstructure des entrées est simple, contenant la vedette écrite en majuscules, la catégorie grammaticale, l'étymologie et la définition (Figure 2). Les mots nouveaux sont signalés par un astérisque.¹⁰

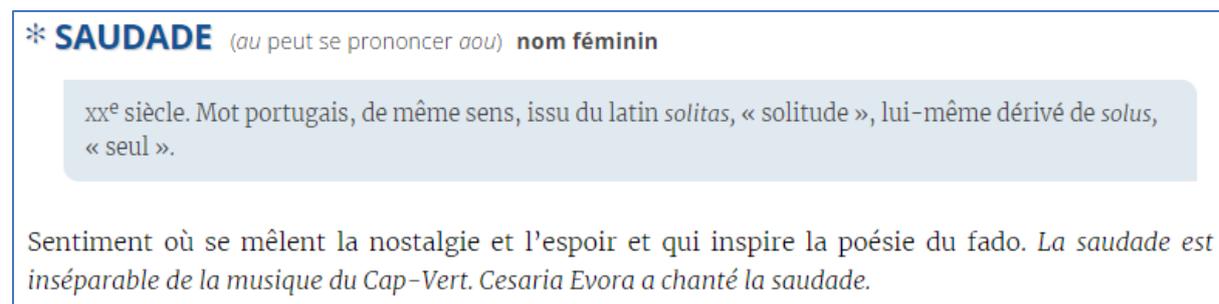


Figure 2. Microstructure de l'entrée *saudade*
(Source : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9S0567>)

La rubrique étymologique peut se limiter à la datation de l'emprunt (siècle) et à son étymon. Elle est parfois plus détaillée, indiquant non seulement la langue d'origine et la langue de passage, si celle-ci est différente, mais aussi divers changements sémantiques et formels :

CRÉOLE nom et adjectif. XVI^e siècle, *crolo*. Emprunté, par l'intermédiaire de l'espagnol, du portugais *crioulo*, « métis, Noir né au Brésil, serviteur né dans la maison ».

Les autres rubriques ne sont pas systématiques. Par exemple, la note grammaticale n'est utilisée qu'une fois, pour indiquer la formation du pluriel de *serval*. La prononciation est mentionnée si une difficulté est anticipée pour des phonèmes ou des groupes de phonèmes étrangers :

QUÉBRACHO (*ch* se prononce *tch*) nom masculin. BOTANIQUE. Arbre d'Amérique tropicale au bois très dur ; par métonymie, le bois de cet arbre.

De rares mots sont accompagnés par des remarques d'usage d'ordre stylistique :

COCO nom masculin. 1. Fruit du cocotier, que l'on appelle aussi *Noix de coco*. [...] 2. Vieilli. Boisson rafraîchissante faite avec de l'eau, du bois de réglisse et du citron.

4.2 Distribution chronologique des emprunts

La Figure 3 représente la cadence de tous les emprunts au portugais selon le *DAF*, y compris les mots exotiques. On voit leur apogée entre le XV^e et le XVII^e siècles, ce qui coïncide avec les grandes découvertes et l'établissement des colonies d'outre-mer. Cet apogée ne touche pas seulement les emprunts « exotiques ». Beaucoup de mots créés à partir de racines romanes sont en effet aussi liés à la colonisation des pays lointains, comme des termes de marine (*balise, caravelle*), des dénominations d'animaux et de plantes exotiques créés à partir de racines indigènes (*cachalot, cobra, sargasse, zèbre*), et des mots liés à la vie dans les colonies (*bayadère, caste, paillotte*).

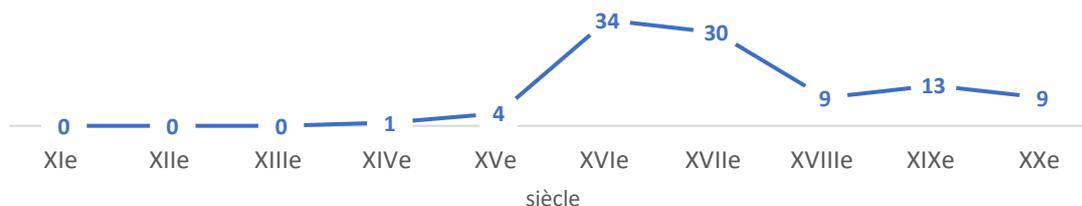


Figure 3. Chronologie des emprunts au portugais

¹⁰ Pour une description plus détaillée de la 9^e édition numérisée du *DAF*, voir par ex. Lenoble-Pinson (2021).

Neuf mots ont été intégrés dans le *DAF* au XX^e siècle (presque tous ajoutés dans la 9^e édition et absents dans la 8^e édition de 1935). Trois sont liés à la culture portugaise : *fado* (du latin *fatum*), « chant populaire portugais à la tonalité sentimentale et mélancolique », l'adjectif *manuélin*, *-ine* (du nom du roi *Manuel I^{er}*), « d'un style décoratif qui caractérise l'architecture portugaise de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle [...] », et *saudade* (du latin *solitas*), « sentiment où se mêlent la nostalgie et l'espoir et qui inspire la poésie du fado ». Deux désignent des danses brésiliennes, *matchiche* et *samba*. Le *DAF* inclut également *tank*, « nom parfois donné à la citerne d'un pétrolier et, par extension, à un réservoir industriel de produits liquides » et « synonyme de char », en expliquant son étymologie comme « mot anglais [...] emprunté du portugais *tanque* »¹¹. Pour *tempura* « beignet de poisson, de fruits de mer ou de légumes, à pâte très fine », le lecteur apprend qu'il s'agit d'un emprunt au portugais par l'intermédiaire du japonais. Les deux derniers mots sont *anthroponymie*, composé savant à partir de racines grecques, et l'adjectif *capverdien/ne*, du nom *Cap-Vert*, calque du portugais *cabo* et *verde*.

Notre distinction entre les emprunts « exotiques » et « romans » est incertaine dans *matchiche* « danse d'origine brésilienne, en vogue au début du XX^e siècle », mot très notoire en France au début du siècle grâce à la chanson de Félix Mayol (présentant cette danse comme espagnole) qui a ce mot pour titre. Plusieurs étymologies, difficilement vérifiables, existent :

- certaines sources (Academia das Ciências, 2024) associent le mot avec un danseur éponyme ;
- Delfino (1998, p. 169), dans un ouvrage sur la musique brésilienne, suggère son origine dans l'argot où *maxixe* désignait un bal animé ;
- l'article portugais de Wikipédia (2024) offre une hypothèse selon laquelle le mot proviendrait du nom d'une ville au Mozambique, ce qui est tout à fait plausible si nous prenons en compte qu'il s'agit d'une danse des esclaves originaires de ce pays.

Le mot *samba* représente une autre énigme. Pour le *DAF*, *samba* est « mot brésilien, tiré du bantou *semba*, qui désigne un mouvement du ventre effectué dans certaines danses », et la même étymologie est proposée par le dictionnaire d'Academia das Ciências de Lisboa (2024). Walter et Walter (1998, p. 196) expliquent sa provenance du tupi ou de l'espagnol du Chili *zambacueca*, abrégé en *samba*, désignant un chant et une danse. Dauzat et al. (1971, p. 667) ne retiennent que l'étymologie du tupi.

4.3 Sémantisme des emprunts au portugais

Sorbet (2015, p. 390) propose une double classification des lusophonismes. Premièrement, selon leur référence (a) aux realia portugaises (*escudo*, *fado*, *manuélin*), (b) aux realia brésiliennes (*lambada*, *selve*, *sertao*), (c) aux realia hindi (*bayadère*, *cipaye*, *paria*) et (d) aux realia de l'Extrême-Orient (*bonze*, *cangue*, *pagode*). Sauf pour le dernier groupe, nous proposons intentionnellement, entre parenthèses, des exemples d'origine romane à côté de mots exotiques, pour montrer que les mots référant à des réalités lointaines ne sont pas quant à eux nécessairement exotiques.

Selon le deuxième critère, Sorbet (2015, p. 391) groupe les mots en fonction de leur champ sémantique : la gastronomie, la botanique, la zoologie, les arts, la religion et les croyances, la géographie, la navigation et le fonctionnement de la société. Certaines de ces catégories reflètent la réalité extralinguistique des colonies, en particulier les noms de plantes et d'animaux qui représentent les groupes les plus importants dans le *DAF* (les fruits *abricot*, *ananas*, *banane*, *mangue*, etc.). Si nous appliquons le critère du champ sémantique seulement aux emprunts « romans », nous arrivons à la répartition suivante :

- société : *case*, *caste*, *créole*, *dom*, *escudo*, *mulâtre*, *paillotte* ;
- géographie : *capverdien/ne*, *portugais/e*, *ria*, *sertao*, *selve/selva* ;
- arts au sens large : *baroque*, *bayadère*, *fado*, *manuélin/e*, *saudade* ;
- zoologie : *cachalot*, *cobra*, *dodo*, *pintade*, *serval*, *zèbre* ;
- botanique : *coco*, *maniguette*, *palmiste*, *sargasse* ;

¹¹ Aucune de nos autres ressources étymologiques (Dauzat et al., 1971, p. 732 ; Picoche, 1993, p. 480 ; Rey, 2011 ; Walter et Walter, 1998, p. 216) ne mentionne ni l'origine portugaise, ni l'influence du portugais, tout en reconnaissant son origine dans les langues des Indes. Le mot figurait déjà dans la 8^e édition, avec le sens « char d'assaut ».

- religion et croyances : *autodafé, fétiche, féticheur* ;
- navigation et termes maritimes : *balise, caravelle, vigie* ;
- gastronomie : *marmelade, tempura*.

La polysémie est rare dans les emprunts, sans doute à cause de leur sens spécialisé, voire terminologique. De notre échantillon, *créole* est sémantiquement le plus riche, avec quatre acceptions au total, dont trois pour le nom et une pour l'adjectif. Trois mots seulement, *baroque, case* et *dom*, présentent trois acceptions, et neuf autres mots (par ex. *escudo, caste, fétiche*) en possèdent deux.

Les mots peuvent subir des modifications sémantiques avant leur apparition en français et ces dernières sont parfois expliquées dans la rubrique étymologique du *DAF*. Comparons l'évolution d'une métaphore originale :

DODO nom masculin. XVII^e siècle. Emprunté du portugais *dodo, doudo*, « sot, fou », pour désigner un oiseau facile à capturer.

Fréquents sont les cas où le sens se spécialise après l'entrée des termes dans la nouvelle langue. On voit le sens se restreindre dans *cobra*, emprunté au XVI^e siècle, qui résulte d'une ellipse de *cobra de capel* « couleuvre à capuchon », à cause de la forme visible sur sa tête (Rey, 2011) :

COBRA nom masculin. Serpent venimeux des régions chaudes d'Afrique et d'Asie, qu'on appelle aussi *Naja. Le cobra de l'Inde, ou serpent à lunettes*.

Gaudin et Guespin (2000, p. 297) affirment que « l'emprunt par la langue d'accueil se fait toujours par spécialisation du sens de la langue source », mais l'exemple suivant de *marmelade* le dénie. Walter (1997, p. 199) souligne qu'en portugais, le mot désigne de la confiture de coings (*mermelo* « coing »), tandis que le *DAF* propose le sens français beaucoup plus général :

MARMELADE nom féminin. Préparation de fruits cuits avec du sucre ou du sirop et presque réduits en bouillie. *Marmelade d'abricots, de pommes*.

4.4 Terminologisation des lusophonismes

Vu la spécialisation des emprunts lors de leurs passage d'une langue à l'autre, il n'est pas surprenant qu'ils appartiennent à des terminologies de domaines variés, bien que l'indication du domaine ne soit pas systématique dans le *DAF*. Comparons deux entrées du domaine de la zoologie, qui n'est signalé que pour la seconde :

MANGOUSTE nom féminin. Mammifère carnivore digitigrade de la taille d'un chat, ressemblant à la martre, qui s'apprivoise facilement et détruit les animaux nuisibles, notamment les serpents.

SERVAL nom masculin. ZOOLOGIE. Félin sauvage d'Afrique, haut sur pattes et à la robe tachetée, qui chasse surtout à l'aube et au crépuscule.

Rares sont les mots d'origine portugaise qui acquièrent un nouveau sens terminologique en français. Pour *balise*, emprunté selon le *DAF* du portugais *baliza*, venant lui-même du latin *palitium*, « palissade » et dérivé de *palus*, « pieu », on trouve les informations suivantes dans le *DAF* :

BALISE nom féminin 1. MARINE. AÉRONAUTIQUE. Tourelle, perche, bouée, dispositif émettant des signaux optiques, sonores ou radioélectriques, pour indiquer un chenal, une direction, une piste d'atterrissage, un couloir aérien et permettre à un engin mobile de repérer sa route.
2. Perche servant de repère pour le tracé d'une route, d'une voie ferrée, d'une piste de ski.

Pour les nouvelles acceptions terminologiques du mot, référons-nous à *FranceTerme* qui contient sept termes contenant *balise* dans les domaines suivants : transports et mobilité, informatique, spatiologie, défense, pêche et aquaculture. Le mot y figure :

- dans sa forme simple (*balise*, dans le domaine des transports, « dispositif doté d'un identificateur, repérable par des moyens appropriés et utilisé à des fins de localisation ») ;

- comme partie d’une locution terminologique (*balise de ralliement*, du domaine de la défense, « radiophare de faible puissance servant à faciliter l’approche au radiokompas ») ;
- comme partie d’un composé terminologique (*radiobalise*, du domaine de la spatologie et transports, « dispositif qui émet des signaux radioélectriques pour permettre sa localisation [...] ») (Ministère de la Culture, 2024).

Quoique la présence du mot dans la terminologie soit indiscutable, il ne s’agit pas d’un emprunt terminologique *contemporain*, dans le sens utilisé par Kocourek (1982, p. 134), mais plutôt d’un mot du langage courant qui s’est terminologisé dans les fonctions ci-dessus. Le mot, parfaitement assimilé, circulait déjà en français au XV^e siècle et a été intégré déjà dans la 6^e édition du *DAF* (1835).

4.5 Les lusophonismes dans le français non-métropolitain

L’interconnexion de la version numérisée du *DAF* et de la *Base de données lexicographiques panfrancophone* permet d’observer les changements sémantiques subis par les mots d’origine portugaise dans diverses variétés du français en usage hors de la métropole. Un sens spécifique est signalé pour un tiers de mots de notre échantillon d’emprunts « romans ».

Dans *coco*, défini dans le *DAF* comme « fruit du cocotier », les liens mènent à 52 acceptions et locutions (!) que possède ce mot dans les pays et régions francophones. À la Réunion, le mot acquiert le sens de « tête », par une métaphore basée sur la ressemblance de la partie du corps avec le fruit (Agence universitaire de la Francophonie, 2024). Ajoutons que ce sens est attesté également en français familier métropolitain, quoiqu’il ne soit pas enregistré dans le *DAF*¹². D’autre part, dans le français réunionnais, *coco* signifie « cocotier », sur la base d’un rapport synecdochique entre l’arbre et son fruit¹³.

Certains lusophonismes sont devenus parties de tours phraséologiques utilisés hors de France : la locution louisianaise *suer des caravelles* « avoir beaucoup de mal à faire qqch., être dans une situation difficile » ou la locution centrafricaine *pluie de mangues* « pluie généralement de courte durée qui intervient en milieu ou en fin de saison sèche »¹⁴.

5. Conclusions

L’inclusion de tel ou tel mot est un choix difficile pour le lexicographe confectionnant un dictionnaire et ses motifs de sélection ne sont pas toujours clairs. Ainsi, le lecteur ne trouvera pas, dans le *DAF*, certains mots d’origine portugaise, comme *favela*, pourtant d’une notoriété et une fréquence relativement élevée. Le mot est enregistré avec le sens de « bidonville » sous les formes *favela/favêla* par le *Larousse* (2022) ou *Le Robert* (Robert, Rey-Debove, Rey, 2012), avec mention que c’est l’appellation utilisée au Brésil. Academia das Ciências de Lisboa (2024) explique son étymologie comme référence au toponyme *Morro da Favela*, lui-même nommé d’après un arbuste épineux et résistant originaire de Bahia, dont le nom est le diminutif de *fava* « fève ». D’autres mots mériteraient aussi notre attention. Par exemple certains termes de la gastronomie des pays lusophones, repérés par Sorbet (2014, p. 102), comme les boissons brésiliennes *cachaça* et *caipirinha*, les plats traditionnels portugais, comme *caldeirada* et *cozido*, ainsi que quelques mots liés à la musique brésilienne, comme *bossa-nova* et *lambada*.

Certains emprunts au portugais sont inclus dans le *DAF*, mais la recherche avancée ne les affiche pas, parce que, malheureusement, leur étymologie ne précise que l’origine toponymique. C’est le cas de *madère*, emprunt du XIX^e siècle, « vin de liqueur produit dans l’île de Madère », et *porto*,

¹² Une métaphore similaire se trouve d’ailleurs à la naissance du mot *tête*, désignant à l’origine en latin un « pot de terre cuite » (*testa*) et remplaçant le substantif latin *caput*. L’expression s’est répandue à tel point qu’elle a évincé le mot *caput* des bouches des Gaulois (Le Guern, 1973, p. 83).

¹³ Même s’il est exceptionnel en français de désigner un arbre par le nom de son fruit, c’est en revanche un procédé systématique dans certaines langues slaves, comme en tchèque ou en polonais.

¹⁴ Ajoutons que quelques lusophonismes se sont intégrés dans la phraséologie du français métropolitain : la locution *à la noix de coco* « dénué de valeur, de sérieux » faisant une concurrence un peu plus humoristique à l’expression phraséologique plus courante « à la noix » ou *en marmelade* « broyé, fracassé ».

emprunté au XVIII^e siècle avec le sens « vin de liqueur, doux et parfumé, produit au Portugal » dont le nom a été tiré du lieu de sa production, Porto.

RÉFÉRENCES :

- Academia das Ciências de Lisboa (2024)** *Dicionário da Língua Portuguesa*. <https://dicionario.acad-ciencias.pt>.
- Académie française (2024)** *Dictionnaire de l'Académie française*. 9^e éd. <https://www.dictionnaire-academie.fr>
- Agence universitaire de la Francophonie (2024)** *Base de données lexicographiques panfrancophone*. <https://www.bdlp.org>.
- Cartier E. (2019)** Emprunts en français contemporain : étude linguistique et statistique à partir de la plateforme Néoveille. In : Kacprzak, A., Mudrochová, R., Sablayrolles, J.-F. (Éds.). *L'emprunt en question(s) : conceptions, réceptions, traitements lexicographiques*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas, 145-185.
- Catach, L. (2023)** Quelques considérations et retours d'expérience sur les éditions numériques du Dictionnaire de l'Académie française et du Dictionnaire de l'Académie nationale de médecine. // *Éla. Études de linguistique appliquée* 211(3), 283-296. <https://doi.org/10.3917/ela.211.0029>.
- Catach, N. (1996)** Les dictionnaires de l'Académie française. // *Digital Studies/Le Champ Numérique* 4. <http://doi.org/10.16995/dscn.210>.
- Dauzat, A. (1949)** *Précis d'histoire de la langue et du vocabulaire français*. Paris : Larousse.
- Dauzat, A., Dubois, J. et Mitterrand, H. (1971)** *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*. Paris : Larousse.
- Delfino, J.-P. (1998)** *Brasil : a música. Panorama des musiques populaires brésiliennes*. Marseille : Parenthèses.
- Deroy, L. (1956)** *L'emprunt linguistique*. Paris : Les Belles-Lettres. <https://books.openedition.org/pulg/685>. <https://doi.org/10.4000/books.pulg.665>.
- Druon, M. (1992)** *Préface de la neuvième édition*. <https://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire-les-neuf-prefaces/preface-la-neuvieme-edition>.
- Gaudin, F., Guespin, L. (2000)** *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*. Bruxelles : Duculot.
- Guilbert, L. (1975)** *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.
- Guiraud, P. (1971)** *Les mots étrangers*. Paris : PUF.
- Humbley, J. (2000)** Évolution du lexique. In : Antoine, G., Cerquiglini, B. (Éds.). *Histoire de la langue française*. Paris : CNRS, 71-106.
- Jacquet-Pfau, C. (2011)** Les emprunts lexicaux dans la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie française. // *Éla. Études de linguistique appliquée* 163(3), 307-323. <https://doi.org/10.3917/ela.163.0307>.
- Kocourek, R. (1982)** *La langue française de la technique et de la science*. Wiesbaden : Oscar Brandstetter.
- Larousse (2022)** *Le Petit Larousse Illustré 2023*. Paris : Larousse.
- Le Guern, M. (1973)** *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris : Larousse.
- Lenoble-Pinson, M. (2021)** Le < Dictionnaire de l'Académie française > numérisé, en accès libre et gratuit. // *XLinguae* 14(4), 3-14. <https://doi.org/10.18355/XL.2021.14.04.01>.
- Ministère de la Culture (2024)** *FranceTerme*. <https://www.culture.fr/franceterme>.
- Picoche, J. (1993)** *Dictionnaire étymologique du français*. Paris : Robert.
- Rey, A., dir. (2011)** *Dictionnaire historique de la langue française* (Éd. numérique). Paris : Robert.
- Robert, P., Rey-Debove, J., Rey, A. (2012)** *Le Petit Robert 2012. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Sorbet, P. (2014)** La gastronomie ibérique dans la langue française. // *Revue d'Études Françaises* 19, 97-105.
- Sorbet, P. (2015)** Les mots d'origine portugaise en français. // *Białostockie Archiwum Językowe* 15, 383-393. <https://doi.org/10.15290/baj.2015.15.25>.
- Villain-Gandossi, Christiane (2012)** Les emprunts linguistiques du français aux langues d'Amérique : contribution à l'étude des termes de relations ou de voyage (depuis 1500). In : Dalbera-Stefanaggi, M.-J., Simoni-Aurembou, M.-R. (Éds.). *La*

langue française : vecteur d'échanges culturels. Actes du 133^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Migrations, transferts et échanges de part et d'autre de l'Atlantique ». Paris : Éditions du CTHS, 41-54.

- Walter, H. (1994)** Pour une enquête sur la vitalité des emprunts lexicaux en portugais. // *La Linguistique* 30(1), 59-77.
- Walter, H. (1997)** *L'aventure des mots français venus d'ailleurs.* Paris : Laffont.
- Walter, H., Walter, G. (1998)** *Dictionnaire des mots d'origine étrangère.* Paris : Larousse.
- Wikipédia (2024)** Matchiche. <https://pt.wikipedia.org/wiki/Maxixe>.
- Wise, H. (1997)** *The Vocabulary of Modern French: Origins, Structure and Function.* London/New York : Routledge.
- Wooldridge, T. R. (1998)** Projet d'informatisation du Dictionnaire de l'Académie française. In Quemada, B., Pruvost, J. (Éds.). *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne.* Paris : Honoré Champion, 309-320.

Copyright © 2025 Holeš. This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International Licence [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)